



La Française Carbon Impact Floating Rates R

Pays d'enregistrement: FR AT NL DE CH ES LU BE IT

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 113,36€

Actif sous gestion : 179,22M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

1 an	>2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
113,36€	113,36€	113,36€	113,36€	113,36€

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 19/11/2021

Objectif de gestion : Euribor 3 mois +115bp

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FRO013439148

Code Bloomberg : LAGFRRE FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0,84%

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) : Fabien DE LA GASTINE, Aurore LE CROM, Emma GAYRARD

Notation Morningstar : ★★★★★

A compter du 2 Avril 2021: La Française Allocation change de dénomination et devient La Française Carbon Impact Global Government Bonds afin de refléter un changement d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement, l'indice de référence et de profil rendement/risque.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux", a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée de 2 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois capitalisé + 150 points de base en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique. De plus, le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite : 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate Index + 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index. Cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera permanent et respecté de tout temps.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

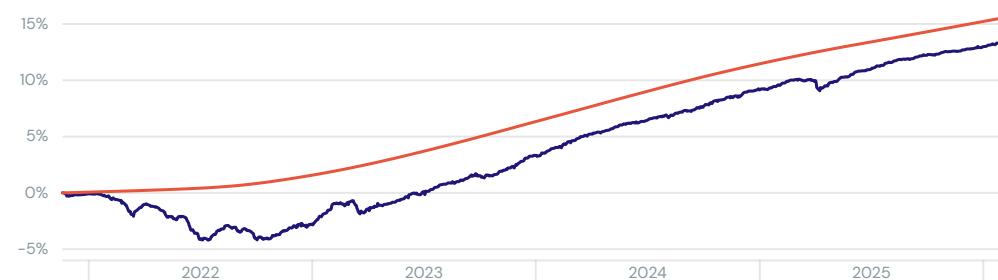
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,34%	0,71%	0,34%	3,43%	15,06%	-	13,36%
Objectif	0,26%	0,80%	0,26%	3,31%	13,40%	-	15,52%
Annualisées					3 ans	5 ans	Création
Fonds				4,79%	-	3,03%	
Objectif				4,28%	-	3,49%	

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jun.	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2026	Fonds	0,34%											-
	Objectif	0,26%											-
2025	Fonds	0,42%	0,41%	-0,13%	-0,11%	0,67%	0,38%	0,60%	0,25%	0,29%	0,30%	0,12%	0,25% 3,52%
	Objectif	0,33%	0,28%	0,30%	0,28%	0,27%	0,27%	0,27%	0,25%	0,28%	0,27%	0,24%	0,29% 3,38%
2024	Fonds	0,60%	0,63%	0,56%	0,35%	0,56%	0,21%	0,48%	0,38%	0,26%	0,62%	0,24%	0,57% 5,61%
	Objectif	0,46%	0,40%	0,39%	0,46%	0,42%	0,37%	0,44%	0,39%	0,39%	0,37%	0,33%	0,35% 4,86%
2023	Fonds	1,33%	0,61%	-0,58%	0,43%	0,52%	0,59%	0,66%	0,39%	0,40%	0,18%	0,83%	0,78% 6,28%
	Objectif	0,31%	0,29%	0,34%	0,33%	0,41%	0,38%	0,41%	0,42%	0,40%	0,45%	0,42%	0,40% 4,66%
2022	Fonds	-0,24%	-0,60%	-0,15%	-0,48%	-0,60%	-1,95%	0,66%	0,12%	-0,72%	0,18%	0,78%	0,32% -2,68%
	Objectif	0,05%	0,05%	0,05%	0,06%	0,07%	0,07%	0,09%	0,14%	0,18%	0,22%	0,24%	0,26% 1,49%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

● Fonds ● Objectif



INDICATEURS DE PERFORMANCE

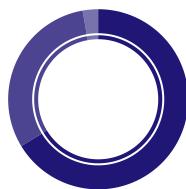
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds	0,86%	0,93%	-	Gain Maximum
Ratio de Sharpe	1,50	1,65	-	Max. Drawdown
				Recouvrement

336 jours (le 16/06/2023)

La Française Carbon Impact Floating Rates R

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux variable	66,29%
Obligations taux fixe	30,92%
Liquidités	2,79%

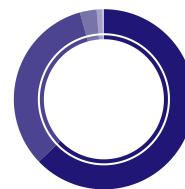
STRATÉGIES

En % de la poche obligations

Crédit IG Euro	38,20%
Crédit IG US	31,55%
Crédit HY Euro	10,26%
Subordonnées perpétuelles	8,11%
Subordonnées non perpétuelles	6,15%
Govies Euro Core	2,37%
Crédit HY US	1,31%
Crédit Emergent	1,11%
Crédit IG autres	0,57%
Crédit HY autres	0,36%

DEVISES

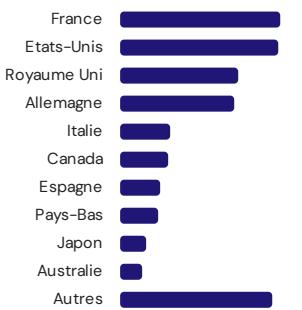
En % de la poche obligations



EUR	62,83%
USD	32,86%
AUD	3,00%
GBP	1,03%
SEK	0,28%

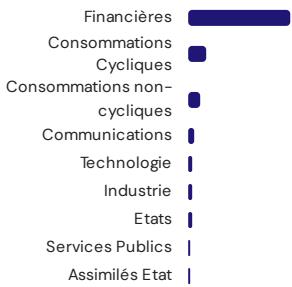
PAYS

En % de la poche obligations



SECTEURS

En % de la poche obligations



INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	0,39	Vie moyenne au call (ans)	2,46
Sensibilité crédit	2,92	Notation moyenne émission	BBB
Rendement à maturité	3,97%	Notation moyenne émetteur	BBB+
Rendement au pire	3,56%	Coupon moyen	4,36%
Marge moyenne de crédit (pb)	155	% de titres callable	72,15%
Impact de la couverture devise	-0,55%		

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.
L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS

En % de la poche obligations

	Notations émissions	Notations émetteurs
AA	4,89%	14,80%
A		43,04%
BBB		31,79%
BB	14,18%	6,46%
B	4,66%	5,03%
NR	1,45%	1,70%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

En % de la poche obligations

	Date d'échéance	Date d'échéance au call
2026	2,47%	10,35%
2027	13,46%	25,83%
2028	19,28%	32,15%
2029	26,35%	11,78%
2030	10,50%	15,77%
2031	11,77%	2,74%
> 7 ans	8,06%	0,00%
perp	8,11%	0,00%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Morgan Stanley	Etats-Unis	Financières	A-	2,68%
Barclays Plc	Royaume Uni	Financières	BBB+	2,31%
Etat Français	France	Etats	AA-	2,30%
Goldman Sachs Group Inc	Etats-Unis	Financières	A	2,23%
Bnp Paribas	France	Financières	A+	2,18%
Royal Bank Of Canada	Canada	Financières	AA+	2,11%
Société Générale	France	Financières	A+	1,99%
Nationwide Building Society	Royaume Uni	Financières	A+	1,84%
Deutsche Bank Ag	Allemagne	Financières	A	1,83%
Citigroup Inc	Etats-Unis	Financières	A-	1,75%

Nombre d'émetteurs: 175

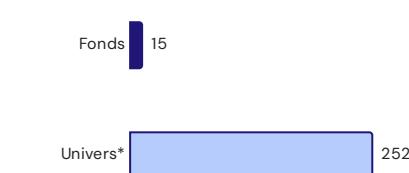
Poids des 10 premiers émetteurs: 21,23%

La Française Carbon Impact Floating Rates R

*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ revenus



SCORE CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

Fonds Univers*

Taux de couverture Carbon Impact 98,45% 94,52%

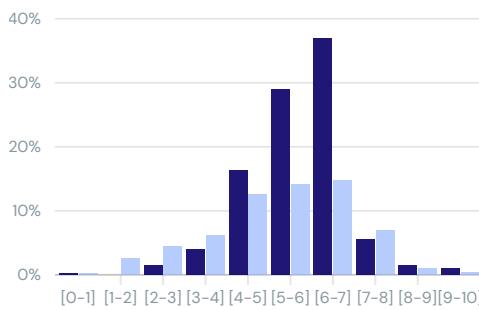
Score Carbon Impact 5,77 5,15

DISTRIBUTION DES SCORES

CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

● Fonds ● Univers*



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO₂ / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Services Publics	1,31%	1 2	-18
Consommations Cycliques	11,04%	1 2	-2
Consommations non-cycliques	7,32%	1 1	-2
Financières	65,26%	0 0	0
Industrie	2,48%	0 0	-5
Communications	3,89%	0 0	0
Technologie	2,86%	0 0	0
Matières Premières	0,00%	0 0	-14
Energie	0,00%	0 0	-12
Autre	3,05%	0 0	0
Total		5	-53

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Eircor Finance Dac	0,14%	9,80
Cirsa Finance International Sa	0,43%	9,23
Lion/polaris Lux	0,37%	9,21
Edf	1,13%	8,49
Koninklijke Kpn Nv	0,06%	8,43

MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Rossini Sarl	0,18%	1,00
Rabobank Nederland - New York Branch	0,76%	2,46
Nykredit Realkredit A/s	0,27%	2,62
Bpce	0,38%	2,90
Q-park Holding I Bv	0,34%	3,17

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ investis

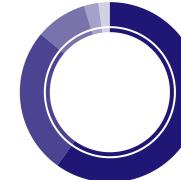
Empreinte Carbone 6

Univers* 131

Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* 95%

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs % actif Score Carbon Impact

Unicaja Banco Sa	0,41%	5,49
Unicredit	0,41%	6,01
Clariane Se	0,36%	6,17
Volvo Car Ab	0,31%	6,96
Volkswagen International Finance Nv	0,13%	6,82
Green Bonds:	1,98%	

La Française Carbon Impact Floating Rates R

*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



Empreinte Carbone
95%
inférieure
6 tCO2/m contre 131 tCO2/m*



Economie d'énergie de
3 200
foyers pour 1 an



20 000

arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)

440 000 si investis dans l'univers*



5 400
voitures ôtées de la route pendant 1 an



1 080 000
sacs poubelles recyclés

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte carbone : émissions agrégées de l'émetteur pour les scopes 1 et 2 par million d'euros de valeur d'entreprise. Les données sur les émissions représentent la valeur finale révisée et approuvée par ISS à partir des sources disponibles.

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

La Française Carbon Impact Floating Rates R

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discréption du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espanne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local : ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discréption du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs

